



PROCÈS-VERBAL
Conseil d'établissement – École alternative Rose-des-vents
29-04-2024 | 18h30

PRÉSENT(E)S :

- Caroline Bergeron, parent
- Caroline Tardif, enseignante
- Coralie Delhumeau, parent
- Claude Houngbedji, enseignant
- Karine Desruisseaux, parent
- Émilie Simon, parent
- Mathieu LeBlanc, parent
- Isabelle Therrien, parent
- Claudia Aubry, enseignante
- Anouska Therrien, enseignante
- Mihaela Stoie Dobre, orthopédagogue
- Julie Tétreault, responsable du service de garde

Formant quorum sous la présidence d'Isabelle Therrien.

SONT ÉGALEMENT PRÉSENT(E)S :

- Madame Isabelle Di Torre Filion, directrice

SONT ABSE(E)NTS :

- Valéria Kravcenko, parent
- Geneviève Vanier, parent

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La présidente, Isabelle Therrien, déclare la réunion virtuelle ouverte. Il est 18h32.

CE-2904-24-1

IL EST PROPOSÉ PAR Claudia Aubry que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.
Adoptée à l'unanimité.

2. ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la réunion / vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion (25 mars 2024)
 - 3.1. Suivi au procès-verbal
4. Parole au public
5. Plan d'effectif 2024-2025
6. Le temps alloué à chaque matière obligatoire ou à option 2024-2025
7. Document pour parents sur absence des employés

8. Sorties éducatives (approbation)
9. Projet éducatif – moyens choisis
10. Points d'information/rapports
 - 10.1. Direction
 - 10.1.1. Suivi tutorat
 - 10.1.2. Comité des élèves (suivi)
 - 10.1.3. AG des élèves (suivi)
 - 10.2. Personnel enseignant
 - 10.3. Service de garde
 - 10.4. Fondation
 - 10.5. Comité de parents du CSSDM
 - 10.6. REPAQ-parents
 - 10.7. Comités
 - 10.7.1. Mandat de chacun des comités
 - 10.7.2. Suivi
11. Correspondance
12. Varia – Points divers
13. Levée de la réunion

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 25 MARS 2024

CE-2904-24-2

IL EST PROPOSÉ PAR Mihaela Stoie Dobre que le procès-verbal soit adopté tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité.

3.1. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Le stop dans la rue a été installé, grâce à une connexion que Mathieu LeBlanc a été capable de faire à la ville. Coralie Delhumeau a récupéré un exemple de dossier produit par une autre école, qui pourrait être utile si d'autres changements s'avèrent nécessaires pour améliorer la sécurité autour de l'école.

4. PAROLE AU PUBLIC

Aucun invité du public présent.

5. PLAN D'EFFECTIF 2024-2025

Isabelle Di Torre Filion a présenté le plan d'effectif pour l'an prochain. En considérant tous les changements, il y aura une augmentation nette de 2,5 jours de services pour les élèves de RDV. Le nombre de journée de psychoéducation diminuera de 2 à 1. Ce changement entraîne un plus grand intérêt de la part de candidats potentiels. L'orthopédagogue bénéficiera d'une demi-journée supplémentaire. Il y aura 3 journées supplémentaires pour les TES, pour l'équivalent de deux postes à 80%; il y aura donc toujours au moins une TES à l'école.

6. LE TEMPS ALLOUÉ À CHAQUE MATIÈRE OBLIGATOIRE OU À OPTION 2024-2025

CE-2904-24-3

CONSIDÉRANT QUE le temps alloué n'a pas changé depuis l'an dernier,

CONSIDÉRANT QUE la pédagogie par projet fait que plusieurs matières sont intégrées dans les apprentissages,

IL EST PROPOSÉ PAR Claudia Aubry

QUE le temps alloué à chaque matière soit approuvé tel que déposé.

Approuvée à l'unanimité.

7. DOCUMENT POUR PARENTS SUR ABSENCE DES EMPLOYÉS

Isabelle Di Torre Fillion a présenté un document explicatif sur les mesures prises et les attentes envers la communauté de RDV en cas d'absence prolongée d'un.e enseignant.e. Une de ces mesures est la désignation d'un parent-coordonnateur pour chaque groupe en début d'année scolaire. Le parent-coordonnateur servira de lien entre les parents de la classe et l'équipe-école lors d'une absence prolongée. Ce rôle vise à faciliter l'intégration d'un.e remplaçant.e en minimisant le besoin de gérer un haut volume de courriels et de questions. On demande aussi aux parents de ne pas entrer en contact avec l'enseignant.e absent.e.

Émilie Simon propose l'ajout d'une précision concernant les listes d'envois : la liste d'envois de la classe sera mise à jour par l'équipe-école pour enlever l'enseignant.e absent.e. Il sera donc encore possible de l'utiliser tout en respectant la demande de ne pas contacter l'enseignant.e absent.e.

8. SORTIES ÉDUCATIVES (APPROBATION)

8.1. DODO À L'ÉCOLE (CLASSE 123B)

CE-2904-24-4

CONSIDÉRANT QUE le but de l'activité est de célébrer l'année scolaire et souligner la transition des élèves de 3^e année vers le 2^e cycle,

IL EST PROPOSÉ PAR Karine Desruisseaux

QUE la classe de 123B puisse dormir à l'école le 13 juin.

Adoptée à l'unanimité.

8.2. DODO À L'ÉCOLE (FINISSANTS)

CE-2904-24-5

CONSIDÉRANT QUE le but de l'activité est de célébrer les finissants,

CONSIDÉRANT QU'aucun élève ne sera autorisé à monter à l'étage ni à aller dans le couloir menant à l'autre école,

IL EST PROPOSÉ PAR Mathieu LeBlanc

QUE les finissants puissent dormir à l'école le 14 juin.

Adoptée à l'unanimité.

9. PROJET ÉDUCATIF – MOYENS CHOISIS

Point reporté au prochain CÉ.

10. POINT D'INFORMATION

10.1. DIRECTION

10.1.1. Suivi tutorat

L'initiative se passe très bien. La majorité des enseignant.e.s participent et toutes les classes sont desservies. Le budget sera reconduit l'an prochain.

10.1.2. Comité des élèves (suivi)

Le comité des élèves a discuté de mesures à prendre pour promouvoir le respect et arrêter la violence lors de leur dernière réunion.

10.1.3 AG des élèves (suivi)

Le comité des élèves a animé une discussion sur le respect et la violence à l'AG des élèves. Ils ont pris la décision de signer un contrat et de créer un mur d'engagement.

10.2. PERSONNEL ENSEIGNANT

Les membres-enseignants du CÉ ont partagé une lettre avec les membres-parents du CÉ, rappelant les fonctions du CÉ en vue de poursuivre les réunions dans la convivialité, la collaboration et l'efficacité.

10.3. SERVICE DE GARDE

Le camp s'est bien passé. Les 23 élèves sont revenus emballés par leur expérience.

Le tableau des sorties pour 2024-2025 sera présenté au CÉ sous peu.

De nouveaux postes seront créés, considérant l'apport accru de l'équipe à l'aide en classe.

10.4. FONDATION

Aucune mise à jour, Valéria Kravcenko étant absente.

10.5. COMITÉ DE PARENTS DU CSSDM

Lors de la répartition des rôles pour le CÉ 2024-2025, il sera important de considérer que seulement le représentant peut voter au comité de parents du CSSDM (le suppléant n'a pas droit de vote). Les rencontres se font au moins à 50% en présentiel.

10.6. REPAQ-PARENTS

Émilie Simon prendra la relève de Stephanie Watt. Elle sera en partie présente au prochain colloque du 11 mai en Mauricie, où le thème sera le service de garde en milieu alternatif.

10.7. COMITÉS DE PARENTS

11.7.1. Mandat de chacun des comités

Ce point est reporté à une prochaine rencontre.

11.7.2. Suivi

Le comité techno propose de créer des dossiers Google Drive pour chaque comité ainsi que pour les enseignant.e.s. Ce pourrait être fait en lien avec le padlet, puisque les courriels d'une adresse de la CSSM ne peuvent contenir un lien Google.

La planification de la Féria est commencée.

Le comité des finissants progresse.

11. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

12. VARIA – POINTS DIVERS

La formation pour les parents sur le respect, reportée dû à un faible nombre d'inscription, sera donnée conjointement à la prochaine assemblée générale.

13. LEVÉE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 19 :46.



Isabelle Therrien, Présidente



Isabelle Di Torre Fillion, Directrice

CONSIDÉRANT (ajouter votre texte)

CONSIDÉRANT (ajouter votre texte)

IL EST PROPOSÉ QUE par madame / monsieur [nom] :

QUE (ajouter votre texte)

QUE (ajouter votre texte)

Pour : Contre : Abstentions :

Adoptée majoritairement / Rejetée (03-CE-2021-2022)